

de la qualification de graveur (en médailles) qu'il accorde à cet artiste ? l'expression ne serait pas très juste. Mais en tout cas il resterait à justifier le titre d'architecte qu'aucun fait à ma connaissance ne permet d'accorder à Ph. Lalyame. Philippe était sculpteur, métier qui n'est guère favorable au maniement délicat de la plume d'un dessinateur minutieux de plans panoramiques. Il est donc à désirer que M. Rondot apporte quelques preuves à l'appui de son assertion. En même temps il sera nécessaire de justifier cette singulière expression *d'architecteur* que, pour mon compte, je n'ai jamais rencontrée dans aucun des nombreux documents relatifs à nos artistes qui ont passé sous mes yeux.

A. STEYERT